



Rapport sur la situation financière et dépôt de la liste des contrats de la Municipalité de Nominique

Mesdames, Messieurs, citoyennes et citoyens de Nominique, membres du conseil, gestionnaires de la Municipalité.

Conformément à l'article 955 du Code municipal, j'ai le privilège de vous présenter le rapport de la situation financière de la municipalité de Nominique. Ce rapport sera publié dans les médias, sur le site Web de la Municipalité et disponible sur demande au bureau municipal.

Permettez-moi de remercier tout le personnel de la municipalité de Nominique pour leur excellent travail et le souci d'un travail bien fait au moindre coût possible.

Pour ce rapport financier, mes remerciements s'adressent plus particulièrement à la direction de la Municipalité et à notre service de comptabilité qui fait, année après année, un travail sans reproche.

Le vérificateur mentionne dans son rapport « à notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Nominique et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Le surplus de l'exercice 2014 était de 164 224 \$. L'administration municipale prévoit un surplus de 38 981 \$ pour l'exercice financier 2015.

En conformité avec le Code municipal, je dépose la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclu dans les douze derniers mois. Cette liste est également disponible au bureau municipal.

La rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil en 2015 sont comme suit :

	Traitement	Allocation de dépenses (non imposable)	Total
Maire	17 590 \$	8 795 \$	26 385 \$
Maire suppléant	6 937 \$	3 468 \$	10 405 \$
Conseillers(ères)	5 863 \$	2 932 \$	8 795 \$

Nous nous sommes engagés lors de notre campagne électorale à bien gérer les deniers publics. Nous allons donc poursuivre une tradition connue et reconnue à Nominique de gérer efficacement nos revenus et dépenses.

Plusieurs projets inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'année 2015 sont déjà réalisés, pensons à la réfection d'une partie du chemin des Faucons, la

réfection du chemin des Hêtres, des réparations sur la piste cyclable et la nouvelle caserne.

En outre, d'autres projets se sont concrétisés au cours de l'année, notamment : la mise sur pied du service des Premiers répondants, la construction de remises à l'arrière de la mairie, l'embauche d'un nouveau directeur général, la réparation du terrain de tennis, l'obtention d'un certificat d'autorisation pour aménager un débarcadère sur la rivière Saguy pour les canots et kayaks, une réorganisation du service des loisirs, la mise à jour du Plan des mesures d'urgence, la mise en place d'un écocentre mobile, l'instauration des Samedis du Hameau, le Festival de la Rouge, ainsi que le lancement de l'Association développement Nomingue (ADN).

Quant au budget 2016, nous analyserons les propositions et ferons des choix en fonction de la capacité de payer des citoyens de Nomingue, tout en tentant de maintenir le taux de taxation le plus bas possible.

Nous porterons une attention particulière à différents projets, dont entre autres :

- La finalisation d'une politique culturelle et son plan d'action
- Le suivi de l'ADN
- La continuité du Festival de la Rouge
- La recherche constante et soutenue de subventions pour une patinoire et un toit permanent, l'amélioration de la glissade au Parc Hervé-Desjardins, le développement du Parc Le Renouveau
- La poursuite de l'entretien du réseau routier
- Le maintien du bureau d'accueil touristique
- La réparation de la piste cyclable le P'tit Train du Nord
- La rénovation du bâtiment à la plage
- La mise sur pied d'une Politique municipale amie des Aînés et d'une Politique familiale municipale.

Différents projets seront analysés dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, dont notamment : l'amélioration d'infrastructures de voirie et d'eau potable, la mise sur pied d'un site pour le dépôt des neiges usées, le remplacement des lampadaires par des lumières DEL.

Conformément à la loi, une séance extraordinaire aura lieu le 17 décembre 2015, à 19 h en vue d'adopter le budget 2016 et le programme des immobilisations de la Municipalité et à laquelle vous êtes cordialement invités.

Au nom du conseil municipal, nous nous engageons à faire profiter tous les nominguois et nominguoises des services et des avantages de vivre à Nomingue, ceci en vous assurant d'une gestion budgétaire rigoureuse. Nous vous invitons à vous tenir informés des activités organisées dans notre communauté, d'y participer et si possible devenir bénévole pour ces mêmes activités.

Georges Décarie
Maire de Nomingue

Le 9 novembre 2015